

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

AS8850

## Déclaration de Maladie : N° S19- 0001339

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11951 Société : Roty

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ARISS HASSAN Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06.61.34.36.25 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. LASIAMI Zineb  
Pédopsychiatre  
Hôpital d'enfants Harouchi Casa

Date de consultation : 15/03/2023

Nom et prénom du malade : Ramail ARISS Age : 09 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection pédopsychiatris

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

28 AVR. 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : H

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : [contact@mupras.com](mailto:contact@mupras.com)
- Prise en charge : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com)
- Adhésion et changement de statut : [adhession@mupras.com](mailto:adhession@mupras.com)

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
15/3/23	C		100,00	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**



Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd  
Hôpital Ibn Rochd - Casablanca

المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
المركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد  
مستشفى ابن رشد - الدار البيضاء



## BILLET D'EXAMEN

Date : 15.03.2023

Prénoms - Nom du malade : Ismael Anis

Service : Pédiatrie

N° d'admission : Service Imaging

Hôpital Universitaire  
International Mohammed VI

Renseignements Cliniques	Résultat d'Examen
<p>- Âge : 09 ans - Enuréie I<sup>aine</sup> ou II<sup>ain</sup> ? + Encopésie</p> <p>Prise de feuille une échographie abdomino-pelvienne</p>	<p>021246434 Radiologie P. Assistant BOUROUINA Nour Hôpital Universitaire International Mohammed VI</p> <p>réiduals post - mictionnels</p> <p>Cordialement</p>

Dr. médecin traitant  
Dr. LASLAMI Zineb  
Pédiatrie  
Hôpital d'enfants Harouchi Casa

Tél. : 05 22 48 20 20 / 05 22 48 30 30  
Fax : 05 22 29 94 83

# HOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED VI

2300238050

## F A C T U R E

N° 12 119 / 2023 du 26/03/2023

Nom patient : ARISS ISMAIL

Entrée 26/03/2023

Prise en charge : PAYANTS

Sortie 26/03/2023

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
Echographie abdomino-pelvienne	1.00	K	500.00 Sous-Total	500.00 500.00
<b>Total Frais Clinique</b>				<b>500.00</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de :

CINQ CENTS DIRHAMS

**Total 500.00**

Encaissements	Carte Bq	Total encaissé	Solde
	500.00	500.00	0.00

Hôpital Universitaire International Mohammed VI  
Service Magasin Médical  
Immeuble International Mohammed VI

Nom du patient : ISMAIL ARISS  
Type d'examen : Echographie abdomino-pelvienne

Date : 26/03/2023

**Renseignements cliniques :** Enurésie.

**Résultats :**

- Foie de taille normale, de contours réguliers et d'échostructure homogène.
- Tronc porte, veine cave inférieure et veines hépatiques de calibre normal.
- Vésicule biliaire à paroi fine, alithiasique.
- Voies biliaires intra et extra-hépatiques de calibre normal.
- Pancréas et rate sont sans anomalie échographique.
- Reins de taille et de situation normales, de contours réguliers, présentant une bonne différenciation parenchymo-sinusale.  
Absence de dilatation pyelo-calicielle.
- Vessie à paroi fine, de contenu trans-sonique.  
Méats urétéraux libres.
- Absence de RPM significatif.
- Absence d'ADP intra-abdominale.
- Absence d'épanchement péritonéal.

**Au total :**

- **Echographie abdomino-pelvienne sans particularité.**
- **Absence de RPM.**

En vous remerciant de votre confiance

Signé : **PR. Ass BOUKNANI N**



